



Facture + pose payee travaux jamais faits

Par **EVELYNEOCEANE**, le **04/12/2009** à **16:02**

Bonjour,
Suite à une commande payée en sa totalité depuis + de 3 mois, fourniture + pose, livraison est faite d'un article non conforme à la commande qui est resté 3 mois chez moi, (c'est une porte aux mauvaises dimensions) le poseur refuse de faire son travail et le fournisseur (leroy merlin) fait trainer le dossier il me propose de reprendre la porte et d'en faire livrer une dans 3 mois
puis je réclamer une indemnité de retard sachant que j'aurai en finalité fait une avance de 3500 euros pendant 6 mois et qu'il me bloque l'aide de l'anah
merci